



**Pôle Grands Travaux, Routes,
Patrimoine départemental, Collèges, Transports**

**Direction des Routes
et des Grands Travaux**

Flavin, le 26 JAN 2015

**Monsieur Julien SAVARY
Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation Régionale AF3V Midi-Pyrénées
et Languedoc-Roussillon
5, avenue F. COLLIGNON
31200 TOULOUSE**

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 13 novembre 2014, vous sollicitez le Département afin que les tunnels situés sur la RD 200, entre le barrage de Trébas et St Izaire, bénéficient d'un éclairage pour sécuriser le passage des cyclistes.

Cette portion de route, empruntée par le Véloroute de la Vallée du Tarn, comporte en effet 6 tunnels de longueurs variant entre 97m et 453m. Cinq de ces tunnels ne bénéficient d'aucun éclairage. Le sixième est équipé d'un éclairage de faible puissance. La mise en place d'un éclairage normalisé dans ces tunnels, estimée il y a quelques années à près de 800 000 euros, n'est pas envisagée à ce jour par le Département compte tenu du faible trafic routier supporté par cette voie.

Cependant, le transit des cyclistes dans ces tunnels pose effectivement un réel problème de sécurité. Aussi, le Département préconise la solution visant à interdire l'accès des tunnels aux cyclistes et à les détourner vers des itinéraires alternatifs de proximité existants ou à créer.

Il existe actuellement des itinéraires alternatifs de proximité permettant de contourner quatre de ces tunnels. Pour les deux autres, soit les tunnels de « Combradet » et de « Coufoulens », il est envisagé l'aménagement de voies de contournement. Pour le tunnel de Combradet, un tracé a été étudié par le Département qui dispose de l'accord des propriétaires des terrains impactés par le projet. Concernant le tunnel de Coufoulens, l'itinéraire de contournement envisagé se situe pour partie sur des terrains privés. Des acquisitions foncières seront donc nécessaires pour concrétiser ce projet.

Vous trouverez ci-joint un plan sur lequel figurent les dispositions évoquées précédemment.

Conseil Général
Direction des Services Techniques
Route du Monastère
CS 10024 - 12450 Flavin
Tél. 05 65 59 35 00
Fax 05 65 68 99 98
drgt@cg12.fr

Je vous précise enfin que cette opération sera proposée au programme Départemental 2015 des opérations de sécurité.

La Direction des Routes et des grands Travaux reste à votre disposition pour toute information complémentaire concernant ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil Général
Le Directeur Général des Services



A. PORTELLI